

**Titre du projet :** Assistance technique pour l'exécution du Projet d'appui à la formation des enseignants (AT-PAFE)

**A. Modifications**

1. À l'exigence 1: Expérience en gestion et en mise en œuvre de projets de développement international, contenue dans la section 5. Critères d'évaluation, **REMPACER** les mots « avoir commencé au maximum dix (10) ans avant la date de clôture de la demande de propositions (DP); » **PAR** « avoir commencé au maximum 15 ans avant la date de clôture de la demande de propositions (DP) ».

**B. QUESTIONS ET RÉPONSES**

- Question 1**                      Nous souhaitons demander un amendement au SEL .: 2017- D-002450-1: Assistance technique pour le projet d'appui à la formation des enseignants.
- a. L'exigence 1 (page 60) stipule que «pour être considéré comme admissible, un projet devrait avoir commencé au maximum dix (10) ans avant la date de clôture de la demande de propositions (DP) ». Tel que cela est écrit maintenant, si un projet a duré sept ans et s'est terminé en 2013, il ne sera pas qualifié parce que le projet a débuté avant 2007. Nous croyons que l'exigence devrait indiquer que le projet doit être opérationnel au cours des 10 dernières années.
- Réponse 1**                      Le MAECD est d'accord pour changer cette exigence. Veuillez consulter la section A pour la modification de la DDP.

**B. TOUS AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.**